

Contact presse

Service de la communication

Gaëlle Talbot
Tél. : +33 (0)3 68 85 14 36
Fax : +33 (0)3 68 85 11 38
gaelle.talbot@unistra.fr
www.unistra.fr

13 septembre 2011

L'Université de Strasbourg reconnaît l'engagement de ses étudiants : Création d'un Diplôme Universitaire d'Engagement Etudiant

La rentrée 2010/2011, a marqué l'ouverture à l'université de Strasbourg du diplôme universitaire d'Engagement Etudiant. L'inscription à ce diplôme ouvert à tous les étudiants de l'Université de Strasbourg est exonérée de droits. Il valorise l'engagement de l'étudiant vis-à-vis de la communauté universitaire et le rend lisible sur un CV. L'Université de Strasbourg est à ce jour la seule à reconnaître l'engagement pluriel de ses étudiants élus, associatifs, artistes, sportifs dans l'université et envers les autres (handicapés, scolaires en difficultés).

Le DUEE est composé de quatre Unités d'Enseignement (UE) :

- **UE Engagement universitaire** : afin de comprendre l'organisation et le fonctionnement de l'Université de Strasbourg et de l'enseignement supérieur.
- **UE Engagement associatif** : pour appréhender les multiples facettes d'une association : aspect juridique, gestion financière (trésorerie et comptabilité), management de projets et d'équipes, ainsi que quelques règles d'hygiène et de sécurité.
- **UE Engagement artistique** : valide l'engagement de l'étudiant soit dans l'orchestre universitaire, l'une des chorales universitaires ou dans la troupe de théâtre universitaire.
- **UE Engagement solidaire** : valide l'implication de l'étudiant dans des actions de solidarité rémunérées ou non envers ses pairs. Au nombre de ces actions : assistants d'études, relais santé dans les cités universitaires, tutorat sous diverses formes (en CRL, en salles de ressources informatiques, auprès des primo-entrants...).

Les cours sont assurés par des intervenants extérieurs, des enseignants-chercheurs, des personnels de l'Université de Strasbourg (Responsables administratifs des services centraux, de composantes) et des personnels du CROUS.



13 septembre 2011

Les étudiants inscrits au DUEE obtiennent leur diplôme après avoir validé deux Unités d'Enseignement au choix. Ces dernières peuvent être capitalisées sur deux ans.

Le DUEE résulte d'une volonté commune des vices présidents des ex universités Louis Pasteur et Robert Schuman de créer un diplôme permettant de valoriser l'engagement des étudiants élus dans les divers Conseils ainsi que celui des étudiants membres actifs des associations étudiantes. Ce diplôme a été validé par le CEVU de l'Université de Strasbourg des 21 et 25 juin 2010 et entériné par le Conseil d'Administration du 9 juillet 2010.

Demande d'inscription à : du2e.info@unistra.fr